



Silane

Fiche de Données de Sécurité F-4649

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 10-15-1979

Date de révision: 07-28-2023

Remplace la fiche: 01-01-2021

Version: 1.1

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance
Nom de la substance	: Silane
N° CAS	: 7803-62-5
Formule brute	: SiH ₄
Autres moyens d'identification	: Monosilane, l'hydruure de silicium, le tétrahydruure de silicium, silicane
Groupe de produits	: Produits de base

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées et restrictions : Utilisation industrielle, Utiliser conformément aux instructions.

1.3. Fournisseur

Linde Canada inc.
500 — 5015 Spectrum Way
Mississauga - Canada L4W 0E4
T 1-905-803-1600 - F 1-905-803-1682
www.lindecana.ca

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 1-800-363-0042
Veuillez appeler le numéro d'urgence en service 24 heures sur 24 uniquement en cas de déversements, de fuites, d'incendie, d'une exposition ou d'un accident mettant en cause ce produit. Pour obtenir des renseignements généraux, contactez le représentant du fournisseur ou de Linde.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Gaz pyrophorique	H250
Gaz inflammables, catégorie 1	H220
Gaz sous pression Gaz liquéfié	H280
Toxicité aiguë (inhalation : gaz) Catégorie 4	H332

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger :



Mot-indicateur : Danger

Mentions de danger : GAZ EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE
S'ENFLAMME SPONTANÉMENT AU CONTACT DE L'AIR
CONTIENT UN GAZ SOUS PRESSION; PEUT EXPLOSER SOUS L'EFFET DE LA CHALEUR
NOCIF PAR INHALATION

Conseils de prudence : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas laisser au contact de l'air.
Éviter de respirer le gaz

Ce document n'est sous l'entière responsabilité de la société Linde que jusqu'au moment où il est reçu par voie électronique directement de Linde ou tant qu'il est sur le site Web de Linde Canada inc. où une copie de la version du document est disponible à des fins de téléchargement. Linde ne peut garantir l'intégrité ou l'exactitude de toute version de ce document après son téléchargement électronique ou son retrait de notre site Web.



Silane

Fiche de Données de Sécurité F-4649

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 10-15-1979

Date de révision: 07-28-2023

Remplace la fiche: 01-01-2021

Version: 1.1

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Fuite de gaz inflammable : ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée de manière sécuritaire.
En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.
Installer un antiretour dans les tuyaux.
Fermer le robinet après chaque utilisation et lorsque la bouteille de gaz est vide.
Utiliser uniquement avec du matériel prévu pour la pression de la bouteille.
Utiliser uniquement avec du matériel sous vide ou purgé avec un gaz inerte avant de dégager de la bouteille.
Ne pas ouvrir le robinet tant et aussi longtemps qu'il n'est pas raccordé au matériel prêt à l'utilisation.
Lors du retour de la bouteille au fournisseur, installer un bouchon étanche sur le robinet.
Protéger des rayons solaires lorsque la température ambiante est supérieure à 52 °C (125 °F).
Lire la fiche de données de sécurité avant toute utilisation et s'y conformer.

2.3. Autres dangers

Autres dangers non classés : Spontanément inflammable à l'air. Peut s'enflammer spontanément au contact de l'air.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Sans objet

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Nom	N° CAS	% (Vol.)	Nom commun (synonymes)
Silane (Constituant principal)	(N° CAS) 7803-62-5	100	Silane, compressed / Silicon tetrahydride / Silicon hydride / Monosilane / Hydrogen silicide

3.2. Mélanges

Sans objet

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt de la respiration, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié peut administrer de l'oxygène. Appeler un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Pas d'effets néfastes attendus avec ce produit.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Tenir les paupières ouvertes et loin des yeux afin d'assurer que toutes les surfaces sont rincées à fond. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Premiers soins après ingestion : L'ingestion n'est pas considérée comme une voie d'exposition possible.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets : Pas de données supplémentaires.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Obtenir une assistance médicale.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Escaping gas cannot be extinguished.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser extincteur halons.

Ce document n'est sous l'entière responsabilité de la société Linde que jusqu'au moment où il est reçu par voie électronique directement de Linde ou tant qu'il est sur le site Web de Linde Canada inc. où une copie de la version du document est disponible à des fins de téléchargement. Linde ne peut garantir l'intégrité ou l'exactitude de toute version de ce document après son téléchargement électronique ou son retrait de notre site Web.



Silane

Fiche de Données de Sécurité F-4649

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 10-15-1979

Date de révision: 07-28-2023

Remplace la fiche: 01-01-2021

Version: 1.1

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

- Risque d'incendie : Gaz sous haute pression. Si le gaz évacué ou une fuite de gaz prend en feu, ne pas éteindre les flammes. Des vapeurs inflammables peuvent se propager à partir de la fuite, créant un risque d'explosion de rallumage. Les vapeurs peuvent être enflammées par les lampes témoins, d'autres flammes, une cigarette, des étincelles, les chaufferettes, l'équipement électrique, une décharge statique, ou d'autres sources d'allumage à des endroits éloignés du point de manutention du produit. Les atmosphères explosives peuvent persister. Avant d'entrer dans une zone, en particulier un espace confiné, vérifier l'atmosphère avec un dispositif approprié.
- Danger d'explosion : PEUT FORMER DES MÉLANGES EXPLOSIFS AVEC L'AIR.
- Réactivité : La substance peut s'enflammer spontanément au contact de l'air.
- Réactivité en cas d'incendie : Pas de danger de réactivité autre que les effets décrits dans les sections ci-dessous.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Gaz sous haute pression
- Évacuer tout le personnel de la zone dangereuse. Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. Refroidir immédiatement les contenants avec de l'eau à une distance maximale. Arrêter l'écoulement de gaz si cela peut être fait de manière sécuritaire, tout en continuant de pulvériser de l'eau. Éliminer les sources d'ignition si cela peut être fait de manière sécuritaire. Enlever les contenants de la zone d'incendie si cela peut être fait de manière sécuritaire. Les pompiers sur place doivent se conformer aux règlements des codes d'incendie provincial et local.
- Équipements de protection spéciaux pour pompiers : Vêtement de protection et équipement de respiration autonome destinés aux pompiers.
- Autres informations : Les contenants sont équipés d'un détendeur de pression (il peut y avoir des exceptions autorisées par TC).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Peut former des mélanges explosifs avec l'air. Évacuer immédiatement tout le personnel de la zone de danger. Utiliser un appareil respiratoire autonome en cas de besoin. Retirer toutes les sources d'ignition si cela est sécuritaire de le faire. Réduire les vapeurs avec du brouillard ou de l'eau pulvérisée, en prenant soin de ne pas répandre de liquide avec de l'eau. Arrêter la fuite si cela est sécuritaire de le faire. Aérer l'endroit ou déplacer le récipient dans un endroit bien ventilé. Des vapeurs inflammables peuvent se propager de fuite et pourraient exploser si relancé par des étincelles ou de flammes. Atmosphères explosives peuvent persister. Avant entrée, en particulier les zones confinées vérifier l'atmosphère avec un dispositif approprié.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser uniquement un équipement antidéflagrant.

Porter des gants de protection en cuir pour manipuler les bouteilles. Protéger les bouteilles contre tout dommage. Ne pas traîner, faire rouler, faire glisser ni laisser tomber les bouteilles. Toujours garder le chapeau du robinet en place quand on déplace une bouteille. Ne jamais soulever une bouteille par son chapeau; le chapeau est conçu uniquement pour protéger le robinet. Utiliser un chariot porte-bouteille pour déplacer les bouteilles, même sur une courte distance. Ne jamais insérer un objet (par exemple, une clé, un tournevis, un levier) dans les ouvertures du chapeau; cela pourrait endommager le robinet et provoquer une fuite. Utiliser une clé à courroie pour enlever les chapeaux trop serrés ou rouillés. Ouvrir lentement le robinet. Si le robinet est difficile à ouvrir, arrêter l'utilisation et contacter votre fournisseur. Fermer le robinet du contenant après chaque utilisation; garder le robinet fermé même quand ce contenant est vide. Ne jamais appliquer une flamme ou de la chaleur localisée directement sur une quelconque partie du contenant. Les températures élevées peuvent endommager le contenant et causer une défaillance prématurée du détendeur de pression du contenant et en vider le contenu. Pour les autres précautions d'utilisation de ce produit, voir la section 16.

Ce document n'est sous l'entière responsabilité de la société Linde que jusqu'au moment où il est reçu par voie électronique directement de Linde ou tant qu'il est sur le site Web de Linde Canada inc. où une copie de la version du document est disponible à des fins de téléchargement. Linde ne peut garantir l'intégrité ou l'exactitude de toute version de ce document après son téléchargement électronique ou son retrait de notre site Web.



Silane

Fiche de Données de Sécurité F-4649

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 10-15-1979

Date de révision: 07-28-2023

Remplace la fiche: 01-01-2021

Version: 1.1

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

: **Danger! INFLAMMABLE, GAZ À HAUTE PRESSION.** Stocker uniquement dans un endroit où la température ne dépassera pas 52 °C (125 °F). Placer des panneaux « Interdiction de fumer/Interdiction de flammes nues » dans les zones de stockage et d'utilisation. Il ne doit pas y avoir de sources d'inflammation. Séparer les colis et les protéger contre les risques d'incendie et/ou d'explosion en respectant les codes et exigences appropriés (par exemple, les codes CSA, TSSA ou NFPA), ou conformément aux exigences provinciales déterminées par l'autorité compétente. Toujours fixer les récipients en position verticale pour éviter qu'ils ne tombent ou ne soient renversés. Installer fermement à la main le capuchon de protection de la valve, s'il est fourni, lorsque le récipient n'est pas utilisé. Stocker séparément les récipients pleins et les récipients vides. Utiliser un système d'inventaire « premier entré, premier sorti » pour éviter de stocker des récipients pleins pendant de longues périodes. Pour d'autres précautions concernant l'utilisation de ce produit, voir la section 16.

AUTRES PRÉCAUTIONS POUR LA MANUTENTION, STOCKAGE ET UTILISATION: Lors de la manipulation du produit sous pression, utiliser la tuyauterie et l'équipement conçus pour supporter les pressions auxquelles on sera en présence. Ne jamais travailler sur un système sous pression. Utiliser un antiretour dans la tuyauterie. Les gaz peuvent causer une suffocation rapide en raison d'un manque d'oxygène; les stocker et les utiliser avec une ventilation adéquate. Si une fuite se produit, fermer le robinet du réservoir et purger le système d'une manière sûre et écologiquement correcte en conformité avec toutes les lois internationales, fédérales / nationales, étatiques / provinciales et locales; réparer ensuite la fuite. Ne jamais placer un contenant où il peut faire partie d'un circuit électrique.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Silane (7803-62-5)		
USA - ACGIH	ACGIH OEL TWA [ppm]	5 ppm
Canada (Québec)	VEMP (OEL TWA)	6,6 mg/m ³
Canada (Québec)	VEMP (OEL TWA) [ppm]	5 ppm
Alberta	OEL TWA	6,6 mg/m ³
Alberta	OEL TWA [ppm]	5 ppm
Colombie-Britannique	OEL STEL [ppm]	1 ppm
Colombie-Britannique	OEL TWA [ppm]	0,5 ppm
Manitoba	OEL TWA [ppm]	5 ppm
Nouveau-Brunswick	OEL TWA	6,6 mg/m ³
Nouveau-Brunswick	OEL TWA [ppm]	5 ppm
Terre-Neuve-et-Labrador	OEL TWA [ppm]	5 ppm
Nouvelle-Écosse	OEL TWA [ppm]	5 ppm
Nunavut	OEL STEL [ppm]	10 ppm
Nunavut	OEL TWA [ppm]	5 ppm
Territoires du Nord-Ouest	OEL STEL [ppm]	10 ppm
Territoires du Nord-Ouest	OEL TWA [ppm]	5 ppm
Ontario	OEL TWA [ppm]	5 ppm
Île-du-Prince-Édouard	OEL TWA [ppm]	5 ppm
Québec	VEMP (OEL TWA)	6,6 mg/m ³
Québec	VEMP (OEL TWA) [ppm]	5 ppm
Saskatchewan	OEL STEL [ppm]	10 ppm
Saskatchewan	OEL TWA [ppm]	5 ppm
Yukon	OEL STEL	1,5 mg/m ³
Yukon	OEL STEL [ppm]	1 ppm
Yukon	OEL TWA	0,7 mg/m ³

Ce document n'est sous l'entière responsabilité de la société Linde que jusqu'au moment où il est reçu par voie électronique directement de Linde ou tant qu'il est sur le site Web de Linde Canada inc. où une copie de la version du document est disponible à des fins de téléchargement. Linde ne peut garantir l'intégrité ou l'exactitude de toute version de ce document après son téléchargement électronique ou son retrait de notre site Web.



Silane

Fiche de Données de Sécurité F-4649

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 10-15-1979

Date de révision: 07-28-2023

Remplace la fiche: 01-01-2021

Version: 1.1

Silane (7803-62-5)

Yukon	OEL TWA [ppm]	0,5 ppm
-------	---------------	---------

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Utiliser un système d'aspiration local antidéflagrant. L'aspiration locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour répondre aux normes d'exposition. Contrôles techniques mécaniques (général) : **inadéquat - utiliser uniquement dans un système fermé.** Utiliser du matériel et de l'éclairage antidéflagrant. Pour l'utilisation comme gaz de fabrication de semiconducteurs ainsi que pour d'autres emplois appropriés, Praxair l'utilisation de systèmes de contrôle technique comme des écrans de protection, des panneaux de commande automatiques (utilisés pour purger les systèmes lors du remplacement des bouteilles), des limiteurs de débit sur tout le système d'alimentation en gaz, un dispositif d'isolement du système d'alimentation et des moniteurs de gaz fonctionnant en continu.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle : Lunettes de sécurité. Écran facial. Des gants.



Protection des mains : Porter des gants de travail lors de la manipulation des contenants. Porter des gants de caoutchouc épais où le contact avec le produit peut se produire.

Protection oculaire : Porter des lunettes de sécurité étanches et un écran facial lors des opérations de transvasement ou de débranchement des conduites et raccords. Les choisir en conformité avec la norme CSA Z94.3 courante, «**Protecteurs oculaires et faciaux pour l'industrie**», et tous les règlements provinciaux.

Protection de la peau et du corps : Portez des chaussures de métatarsiens pour manutention de réservoirs.

Protection des voies respiratoires : **Protection respiratoire** : Porter un respirateur à adduction d'air pour les travaux dans des espaces clos ou dans des endroits où le système de ventilation ou l'aération ne sont pas suffisants pour garder le taux d'exposition sous le seuil admissible d'exposition (le cas échéant). Le choisir en conformité avec la réglementation provinciale, les règlements municipaux ou des lignes directrices en la matière. Les appareils respiratoires doivent être approuvés par le NIOSH et la MSHA. En cas d'urgence ou de niveaux d'exposition inconnus, utiliser un appareil respiratoire autonome (ARA).

Protection contre les dangers thermiques : Porter des gants isolant du froid lors d'opérations de transvasement ou de débranchement des conduites et raccords.

Autres informations : **Autres informations** : Porter des chaussures de sécurité pour la manipulation générale sur les sites clients. Porter des chaussures à support métatarsien et un pantalon sans revers pour la manutention des bouteilles aux installations d'emballage de remplissage. Choisir les chaussures en conformité avec la norme actuelle de la CSA Z195, «**Chaussures de protection**», et avec les directives et règlements provinciaux, ou locaux en vigueur. Pour travailler avec des matériaux inflammables et oxydants, envisager l'utilisation de vêtements de sécurité résistants aux flammes et anti-statiques.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(a) État physique	: Gaz
(b) Couleur	: Incolore.
(c) Odeur	: choking.
Seuil olfactif	: La détection des seuils par l'odeur est subjective et inappropriée pour alerter en cas de surexposition.
(d) Point de fusion	: -186 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
(e) Point d'ébullition	: -111,5 °C
(f) Inflammabilité	: GAZ INFLAMMABLE
(g) Inflammabilité (solide, gaz)	: 1,4 – 96 vol %
(h) Point d'éclair	: Non applicable.
(i) Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
(j) Température de décomposition	: Aucune donnée disponible

Ce document n'est sous l'entière responsabilité de la société Linde que jusqu'au moment où il est reçu par voie électronique directement de Linde ou tant qu'il est sur le site Web de Linde Canada inc. où une copie de la version du document est disponible à des fins de téléchargement. Linde ne peut garantir l'intégrité ou l'exactitude de toute version de ce document après son téléchargement électronique ou son retrait de notre site Web.



Silane

Fiche de Données de Sécurité F-4649

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 10-15-1979

Date de révision: 07-28-2023

Remplace la fiche: 01-01-2021

Version: 1.1

(k) pH	: Sans objet.
(l) Viscosité, cinématique	: Sans objet.
(m) Solubilité	: Eau: Aucune donnée disponible
(n) Coefficient de partition de n-octanol dans l'eau [log Pow/log Kow]	: Sans objet.
(o) Pression de la vapeur	: Sans objet.
(p) Masse volumique	:
Densité relative de gaz	: 1,1
(r) Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible
(s) Masse moléculaire	: 32 g/mol
(t) Température critique	: -3,4 °C
(u) Pression critique	: 4840 kPa
(v) Propriétés comburantes	: None.
(w) Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Sans objet.

9.2. Autres informations

Groupe de gaz	: Press. Gas (Liq.)
Indications complémentaires	: Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau du sol ou en dessous.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: La substance peut s'enflammer spontanément au contact de l'air.
Stabilité chimique	: Stable.
Possibilité de réactions dangereuses	: Peut réagir violemment avec les comburants.
Conditions à éviter	: Contact avec l'air. Humidité. Les températures supérieures à 400°C (752°F).
Matières incompatibles	: Air. Eau, humidité. Bases. Comburants. Halogènes. Chlore. Halocarbures.
Produits de décomposition dangereux	: Hydrogène, poudre silice. Dioxyde de silicium. poudre produite en l'absence d'air peut être inflammable.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1 Voies d'exposition possibles : Inhalation

11.2 Symptoms related to the physical, chemical, and toxicological characteristics : Pas de données supplémentaires.

11.3 Effets différés et immédiats et effets chroniques

Toxicité aiguë (voie orale)	: non classé
Toxicité aiguë (voie cutanée)	: non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: NOCIF PAR INHALATION.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: non classé pH: Sans objet.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: non classé pH: Sans objet.

Ce document n'est sous l'entière responsabilité de la société Linde que jusqu'au moment où il est reçu par voie électronique directement de Linde ou tant qu'il est sur le site Web de Linde Canada inc. où une copie de la version du document est disponible à des fins de téléchargement. Linde ne peut garantir l'intégrité ou l'exactitude de toute version de ce document après son téléchargement électronique ou son retrait de notre site Web.



Silane

Fiche de Données de Sécurité F-4649

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 10-15-1979

Date de révision: 07-28-2023

Remplace la fiche: 01-01-2021

Version: 1.1

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: non classé
Cancérogénicité	: non classé
Toxicité pour la reproduction	: non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: non classé
Danger par aspiration	: non classé

11.4 Toxicité

Silane (f)7803-62-5	
CL50 Inhalation - Rat [ppm]	19000 ppm/1h
ATE CA (gaz)	9500 ppmv/4h

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.

12.2. Persistance et dégradabilité

Silane (7803-62-5)	
Persistance et dégradabilité	Non applicable aux gaz non organiques..

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Silane (7803-62-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Sans objet.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	Sans objet.
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Silane (7803-62-5)	
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Sans objet.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	Sans objet.
Écologie - sol	Dû à sa grande volatilité, la pollution des sols ou eaux par ce produit est improbable.

12.5. Autres effets néfastes

Effet sur la couche d'ozone : None.
Effet sur le réchauffement planétaire : Pas d'effet connu avec ce produit.

SECTION 13: Données sur l'élimination

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Ne pas tenter d'éliminer les quantités résiduelles ou non utilisées. Retourner le contenant au fournisseur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences relatives au TMD

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Ce document n'est sous l'entière responsabilité de la société Linde que jusqu'au moment où il est reçu par voie électronique directement de Linde ou tant qu'il est sur le site Web de Linde Canada inc. où une copie de la version du document est disponible à des fins de téléchargement. Linde ne peut garantir l'intégrité ou l'exactitude de toute version de ce document après son téléchargement électronique ou son retrait de notre site Web.



Silane

Fiche de Données de Sécurité F-4649

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 10-15-1979

Date de révision: 07-28-2023

Remplace la fiche: 01-01-2021

Version: 1.1

N° UN (TMD) : UN2203
TMD Classe primaire de danger : 2.1 - Classe 2.1 - Gaz inflammables
Nom officiel d'expédition TMD : SILANE

Indice PIU : 25
Indices des quantités limites d'explosifs et des quantités limitées : 0
Indice navire de passagers : Interdit
Indice véhicule routier de passagers ou indice véhicule ferroviaire de passagers : Interdit

14.2. Transport aérien et maritime

IMDG

N° ONU (IMDG) : 2203
Nom officiel d'expédition (IMDG) : SILANE
Classe (IMDG) : 2 - Gaz
N° GSMU : 116

IATA

N° UN (IATA) : 2203
Nom officiel d'expédition (IATA) : Silane
Classe (IATA) : 2 - Gases

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Silane (7803-62-5)

Inscrit sur la liste canadienne DSL (Liste intérieure des substances)

15.2. Réglementations internationales

Silane (7803-62-5)

Inscrit dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Inscrit dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Inscrit dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing New Chemical Substances)
Listé dans l'ISHL du Japon (Industrial Safety and Health Law)
Inscrit dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne
Inscrit dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Inscrit dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Inscrit dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis
Inscrit dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 15/10/1979
Date de révision : 28/07/2023
Remplace la fiche : 01/01/2021

Indications de changement:

Conseils de formation : S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques d'inflammabilité. Les risques d'asphyxie étant souvent sous-estimés, il convient de porter ces risques à l'attention des opérateurs lors de leur formation. Les utilisateurs d'appareils respiratoires doivent être formés.

Ce document n'est sous l'entière responsabilité de la société Linde que jusqu'au moment où il est reçu par voie électronique directement de Linde ou tant qu'il est sur le site Web de Linde Canada inc. où une copie de la version du document est disponible à des fins de téléchargement. Linde ne peut garantir l'intégrité ou l'exactitude de toute version de ce document après son téléchargement électronique ou son retrait de notre site Web.



Silane

Fiche de Données de Sécurité F-4649

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 10-15-1979

Date de révision: 07-28-2023

Remplace la fiche: 01-01-2021

Version: 1.1

Autres informations

: Lorsqu'on mélange deux produits chimiques ou plus, des dangers imprévus peuvent être créés. Obtenir et évaluer les renseignements de sécurité pour chaque composant avant de procéder au mélange. Consulter un hygiéniste industriel ou d'autres personnes compétentes lorsqu'on évalue le produit final. Avant d'utiliser des matières plastiques, confirmer leur compatibilité avec ce produit.

Linde Canada Inc. demande aux utilisateurs de ce produit de bien étudier cette fiche signalétique et d'être conscients des dangers du produit et des précautions à prendre. Afin de promouvoir l'utilisation sécuritaire de ce produit, l'utilisateur doit 1) informer son personnel, ses agents et ses sous-traitants de l'information contenue dans cette fiche signalétique et de tout danger ou précaution à prendre, 2) fournir cette même information à tous ses clients utilisateurs de ce produit, et 3) demander à ces derniers de transmettre la même information à leurs employés et à leurs clients.

Les opinions exprimées ici sont celles d'experts qualifiés de Linde Canada inc. Nous croyons que l'information contenue dans ce document est en vigueur à la date de cette fiche de données de sécurité (FDS). Puisque l'utilisation de ces informations et les conditions d'utilisation ne sont pas sous le contrôle de Linde Canada inc, il est dans l'obligation de l'utilisateur de déterminer les conditions d'utilisation sécuritaire du produit. Les fiches signalétiques de Linde Canada sont fournies lors de la vente ou de la livraison par Linde Canada inc. ou des distributeurs et des fournisseurs indépendants qui conditionnent et vendent nos produits. Pour obtenir des fiches signalétiques courantes pour ces produits, contactez votre représentant Linde, le distributeur local, ou le fournisseur, ou les télécharger à partir du www.lindecanada.ca.

Danger pour la santé NFPA

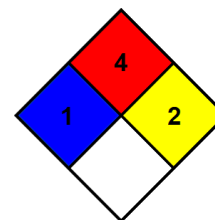
: 1 - L'exposition peut provoquer une irritation, mais seulement des blessures légères résiduelle, même si aucun traitement n'est donné.

Danger d'incendie NFPA

: 4 - Les substances se vaporiseront rapidement ou complètement à pression et température normales, ou se disperseront et brûleront dans l'atmosphère instantanément.

Réactivité NFPA

: 2 - Normalement instable et peut facilement subir une décomposition violente, mais n'explose pas. Aussi: peut réagir violemment avec l'eau ou peut former des mélanges explosifs avec l'eau.



Notation de danger

Santé

: 0 Risque minimal - Pas de risque significatif pour la santé

Inflammabilité

: 4 Danger sévère - Gaz inflammables, ou liquides volatils très inflammables dont le point d'éclair est inférieur à 73 °F, et le point d'ébullition est inférieur à 100 °F. Substances pouvant s'enflammer spontanément si exposées à l'air (classe IA).

Physique

: 3 Danger grave - Matières pouvant former des mélanges explosifs avec l'eau et capables de détonation ou de réaction explosive en présence d'une source d'amorçage forte. Matières pouvant se polymériser, se décomposer, se transformer par elles-mêmes ou subir une modification chimique à température et pression normale avec un risque modéré d'explosion.

SDS Canada (GHS) - Linde NEW

Ces informations étant basées sur nos connaissances actuelles et décrivant le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

Ce document n'est sous l'entière responsabilité de la société Linde que jusqu'au moment où il est reçu par voie électronique directement de Linde ou tant qu'il est sur le site Web de Linde Canada inc. où une copie de la version du document est disponible à des fins de téléchargement. Linde ne peut garantir l'intégrité ou l'exactitude de toute version de ce document après son téléchargement électronique ou son retrait de notre site Web.